

LA LETTRE ECO

N°119 21 mars 2015

SOMMAIRE

Le Coin des Epargnants

- Le tableau financier de la semaine
- Les marchés entre grandes marées et turbulences
- Le bund à coût nul

Si vous étiez absent cette semaine...

- L'OCDE croit en la reprise européenne
- Oh, mon cher travail

Le Coin de la Conjoncture

- Le dollar, le pétrole, les taux et les Etats-Unis
- Le mur de l'Atlantique tombera-t-il?
- Après le QE, enfer ou paradis en 2017 ?

Le Coin des Tendances

- Old is fashion
- La danse des schumpétérienne des métiers

L'agenda éco et les prévisions de la semaine



LE COIN DES EPARGNANTS

Le tableau financier de la semaine

	Résultats 21 mars 2015	Evolution 5 jours	Résultats 31 déc. 2014
CAC 40	5087	+ 1,54 %	4 272 pts
Dow Jones	18 127	+2,13 %	17 823
Nasdaq	5 026	+3,17 %	4 777
Dax Allemand	12 039	+1,16 %	9 805
Footsie	7 022	+4,18 %	6 566
Eurostoxx	3 726	+1,91 %	3 146
Nikkei	19 560	+1,59 %	17 450
Taux de l'OAT France à 10 ans	0,4720	+3,3 pb	0,8370 %
Taux du Bund allemand à 10 ans	0,179 %	-80 pb	0,541 %
Taux du Trésor US à 10 ans	1,930 %	-2 pb	2,17 %
Cours de l'euro / dollars (vendredi 20 mars, 18 heures)	1,08	+3,27 %	1,2106
Cours de l'once d'or en dollars (1 ^{er} fixing Londres vendredi 20 mars 11 heures)	1171	+1,32 %	1199
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (vendredi 20 mars, 18 heures)	56,8	+ 0,49 %	57,54

Les marchés entre grandes marées et turbulences

La volatilité des marchés s'accroit du fait des injections de liquidités et des anticipations sur les taux. Les marchés sont plus sensibles qu'auparavant aux décisions de politique monétaire et aux résultats économiques. Il suffit que Janet Yellen distille quelques phrases sur une augmentation différée de la hausse attendue



des taux d'intérêt pour provoquer une hausse des cours. De même quelques bons indices suffisent pour doper les bourses européennes.

La Bourse de Paris a enregistré un nouveau plus haut de l'année. La poussée des bourses européennes s'explique par un afflux de capitaux provenant de l'extérieur et par l'anticipation d'une reprise de l'investissement des entreprises. Les nouvelles rassurantes en provenance d'Athènes ont également contribué à cette progression.

Taux, l'Allemagne emprunte pour rien

Les taux des dettes souveraines continuent leur chute. Les dettes périphériques profitent du mouvement. Ainsi, une baisse de 8 Pts de base sur les « bonos » espagnols à 1,17 % et -4,5 Pts sur les « BTP » italiens à 1,18 %.

L'Etat, en France, a émis des OAT à 0,4230 %; les Bunds inscrivent un nouveau plancher absolu à 0,1410 % contre 0,16 % la veille (et 0,1450 % au plus bas jeudi).

Un taux nul à 10 ans en Allemagne entre dans le champ du possible. Le rendement des OAT pourrait descendre jusqu'à 0,25 % d'ici quelques semaines. La Grèce reste à l'écart ; le « 10 ans » grec s'est maintenu au-dessus des 12 % et le « 2 ans » atteint 24 % sur un marché étroit et très spéculatif.

SI VOUS ETIEZ ABSENT CETTE SEMAINE...

L'OCDE croit en la reprise européenne

Le contexte économique a fortement évolué ces derniers mois. De ce fait, l'OCDE a modifié ses prévisions de croissance de manière assez sensible.

L'organisation souligne que plus de 33 plans d'assouplissement monétaires ont été adoptés depuis le début de l'année par 25 banques centrales qui représentent des Etats pesant plus de 48 % du PIB mondial. L'Inde et la Chine ont mis en œuvre deux programmes importants de rachats d'actifs.

En ce qui concerne la zone euro, l'OCDE note que les taux d'intérêt à long terme ont fortement baissé. Par ailleurs, le taux de change nominal de l'euro est passé d'un indice 100 en juin 2014 à 86 au mois de mars 2015.

L'OCDE indique que l'Europe devrait bénéficier d'un réel regain de croissance tant en raison du QE que de la baisse des cours du pétrole. Ainsi, le taux de croissance de la zone euro serait de 1,4 % en 2015 soit 0,3 point de plus par rapport aux précédentes prévisions datant de l'automne dernier. Pour la France, le taux de croissance atteindrait 1,1 % en 2015 et 1,7 % en 2016 soit une correction de 0,3 et 0,2 point. Le Royaume-Uni est revu à la baisse avec une croissance de 2,6 %.

L'OCDE souligne que le chômage au sein de la zone euro commence sa décrue mais que le taux d'emploi reste à un niveau très faible, inférieur à 57 % au sein des pays membres. Pour la zone euro, l'OCDE attire l'attention sur la nécessité de



relancer l'investissement et considère à ce sujet que le plan Juncker pourrait jouer un rôle positif en particulier pour les industries de réseaux.

En revanche, l'organisation a abaissé le taux de croissance de la Chine à 7 % (contre 7,1 %) pour 2015. En 2016, la croissance chinoise reste prévue à 6,9 %. L'Inde passe de 6,4 à 7,7 % en 2015 et atteindrait même le taux record de 8 % en 2016 (contre initialement 6,6 %). Le Brésil est corrigé à la baisse avec une contraction de 0,5 point de son PIB en 2015.

Le Canada est également revu à la baisse (2,2 %). La prévision de croissance des Etats-Unis n'est, en revanche, pas modifiée et reste à 3,1 % en 2015 et 3,0 % en 2016.

L'OCDE demeure confiante sur la capacité des Etats-Unis à maintenir un taux de croissance élevé. La baisse des cours du pétrole améliorerait le pouvoir d'achat des ménages de 90 dollars par mois. Elle considère que la hausse du dollar, avec la faible inflation la FED, empêche de procéder à une hausse rapide des taux.

Oh, mon cher travail...

Bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat ou mauvaise nouvelle pour la compétitivité des entreprises, les salaires sont toujours à la hausse. Au quatrième trimestre 2014, l'indice du coût du travail (salaires seuls de l'ensemble des secteurs marchands non agricoles) a augmenté, en France, de +0,2 % après +0,1 % au trimestre précédent en données corrigées des variations saisonnières. En glissement annuel, la hausse des salaires ralentit (+1,0 % après +1,4 %). Il est à noter que le temps de travail moyen augmente légèrement (+0,2 % en glissement annuel).

Les salaires dans l'industrie progressent toujours avec un gain de 0,6 % au quatrième trimestre 2014. Dans le tertiaire, les salaires progressent au même rythme (+0,1 %) qu'au troisième trimestre 2014, malgré la baisse dans la finance et l'assurance ainsi que dans les activités scientifiques et techniques...

Les accords de branche avec en sous-main le vieillissement de la population expliquent cette progression du coût du travail. Avec une inflation nulle, cette augmentation devrait soutenir la consommation. Malgré cette hausse, l'écart entre la France et l'Allemagne se réduit. En effet, Outre-Rhin, les accords salariaux prévoient de forte hausse en 2015. IG Metall a ainsi signé un accord prévoyant une hausse des salaires de 3,2 %. En outre, l'instauration du SMIC conduit, en particulier, dans les services à des revalorisations salariales.



LE COIN DE LA CONJONCTURE

Le dollar, le pétrole, les taux et les Etats-Unis

Le taux de croissance aux Etats-Unis devrait atteindre, cette année, 3,1 %. Plusieurs écueils sont sur la route de la croissance américaine, l'appréciation du dollar, la baisse du cours du pétrole et l'augmentation des taux. Les Etats-Unis se retrouvent dans la position d'une locomotive avec des wagons avançant beaucoup plus lentement. Cette configuration de croissance décalée s'est déjà produit en faveur des Etats-Unis entre 1976 à 1979, entre 1985 à 1989 ainsi qu'entre 1997 à 2000. Les trois périodes précitées ont été marquées par de profondes mutations économiques et géostratégiques.

Le défi du dollar

La monnaie américaine tend à s'apprécier par rapport à toutes les monnaies. C'est la conséquence d'un écart de croissance et de l'anticipation de l'augmentation des taux. La parité euro-dollar est à portée de fusil. Désormais, la question est de savoir combien de temps les Etats-Unis supporteront l'appréciation de leur monnaie.

L'avantage d'un dollar fort est de réduire le coût des importations et d'améliorer le pouvoir d'achat des investisseurs américains en dehors de leur territoire. En revanche, l'appréciation de la monnaie pénalise les exportations.

L'élasticité-prix, c'est à la dire la sensibilité des exportations américaines à l'augmentation des prix est relativement faible. Elle est de 0,23 contre 0,7 pour la France. L'appréciation de 17 % en termes effectifs du dollar devrait réduire les exportations en volume des Etats-Unis de 3,9 % et donc le PIB en volume de 0,5 %. Néanmoins, la stagnation européenne de ces dernières années a eu le même impact en termes de croissance pour les Etats-Unis. La reprise européenne compenserait en partie l'impact de la hausse du dollar sur les exportations.

Pétrole pas cher, avantage ou inconvénient ?

La chute des cours du pétrole constitue un avantage pour l'économie américaine en améliorant de manière sensible le pouvoir d'achat des ménages. Le gain en termes de croissance est évalué entre 0,6 et 0,8 point de PIB. En revanche, il faut tenir compte de l'impact de la crise du secteur pétrolier que la baisse du prix du pétrole affecte fortement. Cette crise devrait se traduire par une contraction de l'investissement, de la production et de l'emploi dans le secteur pétrolier ainsi que dans les secteurs liés comme la métallurgie. Les salaires dans ces secteurs progresseraient moins vite.

L'investissement du secteur de l'énergie représente 10 % du total des investissements des entreprises aux Etats-Unis. Un recul de 30 % de l'investissement de l'énergie et des secteurs liés devrait avoir un effet négatif sur l'activité aux Etats-Unis évalué à 3/4 point de PIB environ.



L'inconnue de la hausse des taux d'intérêt

La reprise américaine apparaît assez forte pour supporter une hausse des taux d'intérêt qui a été en partie anticipée. La réaction des marchés actions sera cruciale. Une correction brutale aurait des incidences sur la consommation des ménages compte tenu de l'importance du comportement patrimonial des américains. La hausse des taux devrait accentuer celle du dollar et pénaliser un peu plus les exportations. Il faudra également évaluer son effet sur l'immobilier.

Bilan des courses

La balance commerciale américaine risque de se dégrader dans les prochains mois même si le poids de l'énergie et des matières premières diminue. Cette dégradation pourrait être moindre que prévue à la condition que l'Europe renoue avec une croissance plus élevée. En revanche, les entreprises américaines seront incitées à renforcer leur position à l'extérieure des frontières en jouant sur le taux de change. Le consommateur américain engrange des gains de pouvoir d'achat avec le niveau bas du pétrole. La poursuite de la reprise américaine suppose une amélioration sensible du taux d'emploi qui reste encore très faible.

Le mur de l'Atlantique tombera-t-il?

Depuis l'échec de l'Accord Multilatéral sur les Investissements en 1998 et celui du cycle de Doha sous l'égide de l'Organisation Mondiale du Commerce, les progrès en matière de libéralisation du commerce international se font rares. Depuis trois à quatre ans, néanmoins, plusieurs cycles de négociation ont été ouverts. Ils sont plus régionaux que généraux. Ils visent à instituer des accords de libre-échange entre un nombre déterminé de pays. L'Organisation Mondiale du Commerce tolère ces accords sous réserve qu'ils constituent des progrès par rapport à la situation existante et qu'ils ne mettent pas des barrières pour les pays non-signataires.

Le projet le plus abouti est le partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement. L'accord TAFTA (Transatlantic Free Trade Area) concerne les Etats de l'Union européenne et les Etats-Unis. Une extension au Canada est prévue dans le cadre du projet d'accord CETA. C'est la Commission européenne qui négocie pour le compte des Etats membres en application de l'article 207 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité FUE) qui définit la politique commerciale commune comme une compétence exclusive de l'Union européenne.

L'objectif du partenariat est de constituer une zone de libre-échange rassemblant des pays pesant plus de 45 % du PIB mondial afin de favoriser les échanges, la croissance et donc l'emploi. Cet accord pourrait instituer un marché commun de 820 millions de consommateurs, en allégeant les tarifs de douanes et les réglementations de part et d'autre de l'Atlantique.

Les Etats-Unis et l'Union européenne sont fortement imbriqués économiquement. Une diminution des barrières tarifaires et non tarifaires réduirait les coûts et favoriserait les échanges. En 2012, l'Union était non seulement le premier exportateur et investisseur au monde, mais aussi le premier partenaire commercial



de plus de 100 pays dans le monde entier. L'Union européenne est, en effet, le premier exportateur (biens et services) devant les Etats-Unis, la Chine, le Japon et la Corée du Sud. Les États-Unis demeurent, en 2012, de loin, la principale destination des biens exportés depuis l'Union, suivis de la Suisse, la Chine et la Russie. Arrivent plus loin la Turquie, le Japon et la Norvège. La Chine est le premier fournisseur de marchandises de l'Union. La Russie arrive deuxième devant les Etats-Unis, la Suisse et la Norvège. Du fait de la crise ukrainienne, la Russie a pu perdre sa place depuis.

L'Union Européenne est un marché ouvert se caractérisant par un haut degré d'intégration dans l'économie mondiale. La main d'œuvre de l'Union dépend, pour plus de 10 %, du commerce extérieur (extracommunautaire).

Selon ses initiateurs, l'accord devrait générer plus de 100 milliards d'euros par an pour chacune des parties ainsi que 2 millions d'emplois (dont 121.000 en France). Les échanges entre l'Europe et les Etats-Unis pourraient progresser de 33 %. Le secteur financier pourrait tirer avantage de cette libéralisation sachant que 60 % des activités bancaires internationales concernent l'Europe et les Etats-Unis.

Historique et calendrier de la négociation

Le projet de partenariat transatlantique s'inscrit dans le prolongement de l'AMI, l'accord multilatéral sur l'investissement qui a été abandonné en 1998. L'engagement d'un nouveau cycle de négociation entre les Etats-Unis et l'Europe a été ralenti du fait de la guerre du Golfe. La négociation du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement a commencé au mois de juillet 2013. Depuis, il y a eu 8 sessions, la dernière s'étant déroulé du 2 au 6 février derniers. La conclusion d'un accord doit intervenir avant la fin de l'année.

L'accord final devra être approuvé par le Parlement européen. Une ratification par les parlements nationaux suppose que cet accord soit qualifié de mixte, c'est-à-dire comportant des dispositions qui ne sont pas uniquement commerciales. En vertu des traités européens en vigueur, un simple accord commercial n'a plus à être soumis à l'approbation des Etats membres. Au mois de mai 2014, le Gouvernement français avait déclaré que le TTIP était un accord mixte et qu'il y aurait ratification par le Parlement. Pour les Etats-Unis, l'adoption par le Congrès est obligatoire et est, de ce fait toujours délicate.

Le contenu de l'accord

L'accord concerne les biens, les services, l'investissement, l'énergie et les matières premières, les questions de régulation, la reconnaissance des normes et des diplômes... La France a obtenu que les biens culturels en soient exclus.

Le projet d'accord prévoit un abaissement dans les secteurs encore fortement taxés : véhicules, transports, agro-alimentaire, textile, chaussures...

Il prévoit par ailleurs une harmonisation progressive des normes avec à terme une reconnaissance mutuelle des normes. L'Union européenne a demandé que cet accord aboutisse à une libéralisation des marchés publics américains. Par ailleurs, les négociateurs ont proposé un mécanisme d'arbitrage extraterritorial.



Les principaux points de débats

Le respect mutuel des normes qui permettrait d'abaisser pour certains les normes sanitaires et favoriser l'importation de produits OGM. La question des appellations d'origine contrôlée européennes est également au cœur des discussions.

L'autre grand point de contestation tient aux mécanismes d'arbitrage international des différends économiques.

En ce qui concerne l'adoption de l'accord, il convient de souligner qu'au niveau du Parlement européen, les chrétiens-démocrates, les libéraux et les socio-démocrates (avec quelques nuances) sont favorables. L'extrême-droite et l'extrême-gauche y sont opposées. Aux Etats-Unis, la majorité républicaine du Congrès est plutôt favorable à une conclusion rapide.

En ce qui concerne les Etats, les gouvernements d'Allemagne et du Royaume-Uni sont favorables. Le Gouvernement français est plutôt favorable au projet d'accord avec néanmoins une réserve sur le processus d'arbitrage.

Après le QE, enfer ou paradis en 2017?

Ces deux scénarii, qui ne sauraient couvrir l'ensemble des situations possibles en 2017, visent simplement à s'interroger sur les modalités de sortie du Quantitative Easing, deux ans après son instauration.

Scénario rose

Nous sommes le 1^{er} avril 2017. La Banque centrale européenne a arrêté officiellement les rachats d'actifs depuis le 1^{er} janvier. Afin de montrer sa volonté de peser sur l'économie, elle avait poursuivi ses rachats au-delà du mois de septembre 2016. Avec une inflation qui a atteint 2,1 % au mois d'août, elle aurait pu arrêter dès l'automne le QE.

Le taux d'inflation est repassé au-dessus de 2 % en fin d'année 2016 et pourrait même atteindre 3 % en fin d'année. En effet, la remontée des prix pétroliers commence à se faire sentir tout comme celle des matières premières. La reprise de la demande européenne combinée à celle des Etats-Unis pousse à la hausse le cours du baril. Les prix agricoles sont toujours en forte augmentation. La sécheresse de 2016, quarante ans après celle de 1976, continue à peser sur le prix des céréales. Les salaires augmentent. Néanmoins, grâce à la reprise de l'investissement des entreprises qui supplée celui des administrations publiques toujours orienté à la baisse, l'Europe s'est engagé dans un cycle de croissance. Le continent malade du début de la décennie, est redevenu un acteur clef de la croissance mondiale.

Cette croissance s'accompagne de gains de productivité dans les services, aussi bien les services à la personne que ceux dédiés aux entreprises. La diffusion de la connectivité et la gestion des données sont à l'origine de ces gains. Le chômage poursuit sa baisse engagée en 2014. Le départ d'un nombre croissant de personnes



à la retraite favorise la hausse des salaires et oblige les entreprises à mener des actions de formation. Le recours à l'immigration s'étend à plusieurs pays de la zone euro. Avec cette reprise, avec la diminution du chômage, les comptes publics se rééquilibrent partout en Europe. Il est à noter que l'Allemagne qui avait été le bon élève des dernières années en étant en phase avec le cycle industriel souffre quelque peu. Ce sont les pays ayant des avantages comparatifs dans les services qui bénéficient pleinement de la réorientation de l'économie sur les services. La Grèce, après l'adoption d'un plan rééchelonnant sa dette sur trente ans, espère pouvoir prochainement se financer sur les marchés.

Afin d'accompagner la reprise, la BCE a annoncé que le relèvement des taux d'intérêt serait très graduel afin d'éviter un choc obligataire. Une première augmentation pourrait intervenir durant l'été portant le taux directeur de 0,05 % à 0,1 %.

Après l'élection présidentielle française, les pays membres de la zone euro décident de lancer un projet de gouvernement économique fédéral avec l'instauration d'un fonds de soutien conjoncturel ainsi que d'un fonds en faveur de la recherche et de l'innovation.

Scénario noir

Le 1^{er} avril 2017, les débats au sein de la BCE sont agités entre ceux qui affirment que le QE a échoué, qu'il faut en terminer devant les menaces d'inflation et les autres qui demandent, au contraire, sa prolongation. Après plusieurs séances animées, la BCE décide de mettre un terme à ses injonctions de liquidités. En effet, l'inflation en raison de la hausse du cours du pétrole et des salaires se situe à 2,2 %. Les tenants du maintien du QE soulignent que l'inflation est essentiellement importée et que la croissance tend à s'éroder. La prévision pour 2017 a été revue à la baisse pour la zone euro à 1,5 %. L'investissement des entreprises n'a pas pris le relais de celui des administrations publiques toujours contraint d'autant plus que la Commission européenne a décidé de ne plus accorder de nouveau répit à la France. L'Allemagne a souligné que le mandat de la BCE se limitait à l'inflation. Ce pays qui importe, en grande quantité, des biens intermédiaires, enregistre une dégradation marquée de sa compétitivité au point de voir fondre ses excédents commerciaux. Elle souhaite la restauration d'un euro plus fort et la réduction des anticipations inflationnistes.

L'arrêt du Quantitative Easing provoquera une hausse des taux d'intérêt, une réouverture des primes de risque sur les dettes des entreprises, des banques et sur les pays périphériques. L'euro se réapprécie légèrement.

Les investisseurs, qui ont accumulé de 2014 à 2016 des actifs financiers avec des coupons très faibles et des primes de risque écrasées sont mis en situation délicate. Les bourses enregistrent des pertes importantes avec des accès de faiblesse pour les titres financiers. Les emprunteurs, publics et privés, confrontés à des taux d'intérêt et des primes de risque plus élevés ainsi qu'à des taux d'endettement élevés doivent faire face à des choix délicats, réduction des dépenses publiques ou augmentation des impôts. Il en résulte quel que soit le choix opéré une baisse de la



demande et donc de la croissance. Les pays qui ont retardé leur assainissement sont les plus exposés au ralentissement de l'activité. De nouvelles tensions apparaissent au sein de la zone euro que ce soit avec la Grèce dont la dette publique s'élève à 180 % du PIB ou avec la France qui est en pleine campagne présidentielle...

LE COIN DES TENDANCES

Old is fashion

Les plus de 60 ans représentent un peu moins du quart de la population. Vers 2050, ils représenteront environ une personne sur trois. Cet accroissement est le produit de l'allongement de la durée de vie et de l'arrivée des générations du baby-boom à la retraite. Ce dernier ayant duré de 1947 à 1965, ses effets se feront sentir jusque vers 2040. Ce phénomène quantitatif est également qualitatif. Au-delà d'une espérance de vie qui pourrait atteindre 86 ans en 2050, des progrès sont attendus sur l'espérance de vie en bonne santé, c'est-à-dire sans limitation d'activité ou sans incapacité majeure. Elle est déjà de 65 ans en 2014 et pourrait atteindre assez rapidement 70 ans. Le seuil de 40 % de personnes déclarant vivre en situation de handicap ou être atteintes de maladie chronique est franchi à 71 ans aujourd'hui, contre à 61 ans il y a trente ans.

Le vieillissement de la population est tout relatif car le comportement des seniors d'aujourd'hui n'a rien à voir avec celui de ceux d'hier. Ainsi, dans les enquêtes « Conditions de vie et aspirations » du CREDOC et dans celles de l'INSEE, il apparait clairement que les retraités ont des comportements de consommation qui se rapprochent des actifs. Leurs dépenses de consommation qui étaient inférieures de 30 % à celles des actifs en 1980 sont aujourd'hui inférieures seulement de 10 %.

Selon le CREDOC, les Français renoncent à conduire de plus en plus tardivement : aujourd'hui, on compte encore 60 % de conducteurs à 76 ans quand la proportion passait sous ce seuil à 59 ans il y a trente ans.

Le taux de pauvreté des séniors s'établit à 9,7 % en France, contre 15,8 % au sein de l'Union européenne. Il est inférieur à celui de l'ensemble de la population qui est de 14 % en France. Sur une période de trente-cinq ans, la proportion de 60-69 ans qui disposent de revenus supérieurs à 150 % du niveau de vie médian a doublé. Grâce à l'amélioration de leur pouvoir d'achat et à l'accumulation de biens et de capital durant leur vie, les retraités et surtout les jeunes retraités ont un niveau de vie supérieur à ceux des actifs. Ainsi, 85 % des 60-69 ans possèdent une voiture contre 80 % des moins de 60 ans. Il s'agit d'une rupture par rapport aux tendances passées. Le marché de l'automobile, pour le neuf, dépend de plus en plus des jeunes retraités. Jusqu'en 2000, les moins de 60 ans étaient plus souvent équipés de lave-vaisselle que leurs aînés. Cette situation s'est depuis inversée. Il faut souligner que les 70 ans et plus s'équipent tout en restant en retrait. Le changement de comportement est également très net en ce qui concerne l'usage des nouvelles technologies. 90 % des sexagénaires possèdent un téléphone mobile, 48 % envoient des SMS, 15 % utilisent Internet en ayant recours à un smartphone, 76 % disposent d'un ordinateur, 75 % sont connectés à Internet, 9 % possèdent une tablette tactile,



19 % font partie d'un réseau social, 23 % téléchargent de la musique, 44 % effectuent des démarches administratives et fiscales par Internet et 45 % réalisent des achats en ligne. Il y a 15 ans, ces pratiques étaient quasiment nulles dans cette tranche d'âge. En moyenne, les retraités passent plus d'une heure trente sur Internet par jour.

La danse schumpétérienne des métiers

L'allumeur de réverbères, apparu en 1766 a disparu depuis de nombreuses années. Il a été remplacé par l'électricien qui depuis est de plus en plus un électronicien et bientôt un domoticien...

Avec la digitalisation du monde, nous sommes sans nul doute à l'aube d'une grande valse des métiers. Quels sont ceux qui risquent de disparaître et ceux qui pourraient connaître des jours heureux ?

La fin du travail en usine!

La désindustrialisation pourrait aboutir à une réindustrialisation. Avec l'harmonisation des coûts salariaux et de la productivité, la production industrielle se rediffusera dans de nombreux pays. En revanche, les nouvelles usines seront robotisées à l'extrême, l'usine à zéro ouvrier est devant nous. L'industrie ne fait qu'imiter l'agriculture. Au cours du $20^{\text{ème}}$ siècle, ce sont les champs qui avaient perdu leurs ouvriers agricoles. L'industrie sera donc une question de logistique et d'informatique. La manutention devrait être fortement automatisée avec des robots connectés pouvant décharger des camions et réaliser des opérations de tri. Le magasinier a du souci à se faire. Il devra se spécialiser dans la supervision de robots et de drones.

Par ailleurs, les imprimantes 3D permettront de réaliser des biens sur mesure à domicile ou à proximité. Nous pourrions être amenés à produire nos vêtements et de nombreux objets de la vie courante. Une telle évolution permettra d'économiser en coûts de transports et de stockage. Elle s'inscrit dans le processus tous producteurs, tous consommateurs.

La révolution des transports

Ce n'est pas Uber qui tuera le chauffeur de taxi mais certainement la voiture sans pilote. D'ici une vingtaine d'année, des flottes de véhicules automatiques pourraient voir le jour surtout en milieu urbain. Les métiers liés à la logistique de ces flottes devraient connaître une forte croissance. Les métiers de garagiste et de loueurs seront à réinventer. L'automatisation des transports collectifs deviendra la règle. Elle concerne déjà le métro (ligne 1 et 14 du métro parisien, ligne D du métro de Lyon, lignes de métro à Copenhague et à Londres, lignes à San Francisco et à Singapour. Cette automatisation devrait s'étendre aux trains. Le maintien d'un pilote dans l'avion sera encore exigé pour des raisons psychologiques et de sécurité mais sa marge de manœuvre, déjà réduite, devrait se limiter de plus en plus.



La révolution des services

La santé connectée

Le médecin sera de moins en moins généraliste mais de plus en plus un conseiller, un coach médical traduisant les données recueillies sur son téléphone ou sa montre. Le médecin généraliste devra redéfinir son rôle. Il devra faire du conseil et de l'appui psychologique.

Le développement des capteurs connectés modifie en profondeur les relations avec le monde médical. Entre l'atteinte à la liberté individuelle et l'hypocondrie, il faudra savoir éviter les écueils de cette révolution médicale. Le développement des nanomédicament et des thérapies génétiques devrait déboucher sur d'importants progrès sanitaires. La personnalisation des traitements devrait apporter plus de confort et d'efficacité.

La multiplication des assistances à domicile

La raréfaction de la main d'œuvre disponible pour des tâches de services peu évoluées entrainera le développement de dispositifs d'assistance et de surveillance informatique et connectés. La gestion de ces outils nécessitera la mise en place de structures de conseils, de réparation à distance...

Les nouveaux réseaux de production

Les électriciens et électroniciens tout comme les informaticiens ont de beaux jours devant eux. Avec le développement de microsites de production d'énergie, il faudra pouvoir installer et gérer des réseaux décentralisés ce qui constitue une révolution par rapport à l'architecture actuelle.

Le commerce revisité

Les grandes surfaces auront fait place à des show-rooms et à des centres culturels. Les achats seront effectués par Internet à plus de 60 % avec une livraison à domicile ou à des centres relais. Le charriot devrait disparaître de notre vie assez rapidement. Il sera possible de toucher les produits mais une fois la sélection effectuée, sur un écran, nous y accéderons en sortant du magasin ou à domicile par un système de livraison automatisé. Le Drive, en croissance, est déjà un signe de cette évolution. Il en résultera des grandes surfaces plus petites et plus axées sur les services.

Les métiers de conception de logiciels, d'analyse des données devraient connaître un essor. Les métiers liés au marketing, à la publicité, à la vidéo, aux loisirs, à la culture devraient bien résister. Ils intègreront de plus en plus de données fournies par les objets connectés.



AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Lundi 23 mars

En Allemagne, il faudra regarder le rapport mensuel de la Bundesbank.

Pour la **zone euro**, il faudra suivre l'indicateur relatif à **la confiance des consommateurs** pour le mois de mars.

Aux Etats-Unis, seront publiés les indices PMI composite Markit et PMI services du mois de mars. Toujours aux Etats-Unis, seront communiqués les résultats des ventes de maisons anciennes du mois de février. En janvier, un recul de 4,9 % avait été enregistré.

Mardi 24 mars

Les **indices PMI** (services, manufacturier et composite) seront publiés pour le **Japon**, la **Chine, la France, l'Allemagne et la zone euro** pour le mois de mars.

Au Royaume-Uni, sera communiqué l'indice des prix à la consommation du mois de février.

Aux Etats-Unis, seront publiés l'indice sur la confiance des consommateurs du mois de mars et les ventes de maisons neuves du mois de février.

Mercredi 25 mars

En **Allemagne**, il faudra regarder **l'indice IFO sur le climat des affaires** pour le mois de mars. L'indice devrait être en progression.

En **France**, il faudra suivre **l'enquête INSEE** sur le climat des affaires du mois de mars. Une hausse de l'indicateur est attendue. Toujours pour la France seront connus les comptes nationaux trimestriels et la dette des administrations publiques du quatrième trimestre 2014.

Jeudi 26 mars

Au Royaume-Uni, seront connues les ventes de détail pour le mois de février.

En Italie, sera rendue public l'indice des prix à la consommation du mois de mars.

Vendredi 27 mars

En **France**, il faudra suivre **les dépenses de consommation** du mois de février. En janvier, elles avaient progressé de 0,6 %.

En **Espagne**, **l'indice des prix** du mois de février sera publié.



Aux **Etats-Unis**, il faudra regarder les résultats affinés **des dépenses de consommation des ménages** pour le 4^{ème} trimestre 2014 ainsi que ceux du PIB de la même période. Toujours aux **Etats-Unis**, il faudra surveiller **l'indice de confiance des consommateurs Reuters / Michigan** de mars.

Au Japon, il faudra étudier l'évolution de l'indice des prix à la consommation du mois de février et du mois de mars à Tokyo. Les effets de la hausse de la TVA s'estompent et de ce fait l'indice ne devrait augmenter que de 0,1 % et entrer en territoire négatif au mois d'avril. Toujours au Japon, sera publié le rapport sur l'emploi de février. Le taux de chômage devrait demeurer proche de 3,5% en février. En raison des conditions tendues sur le marché du travail, les négociations salariales de printemps (shunto) aboutissent à des augmentations de salaires supérieures à 2%. Il faudra également suivre l'enquête sur le revenu et les dépenses des ménages de février. Les conditions favorables sur le marché du travail et la décélération de l'inflation devraient soutenir la consommation des ménages qui demeurent néanmoins en retrait par rapport au début de l'année 2014. Ce décalage est imputable à l'effet « hausse TVA », les ménages ayant anticipé de nombreux achats.





La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet: www.lorello.fr

Pour ton contact et correspondance

Par téléphone : 06 03 84 70 36Par email : phorevel@lorello.fr

• Adresse: LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorello.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur: 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Prénom		
Fonction:		
Organisme:		
Adresse:		
	Ville	
Pays		
E-mail:		

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN: FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC: BNPAFRPPNIC